

11 février 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Rapports : rapports des gouvernements  
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement  
des travaux de normalisation des noms géographiques**

## Rapport de la Slovénie

### Résumé\*\*

Depuis la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, la Commission pour la normalisation des noms géographiques de Slovénie a poursuivi ses travaux sur cette question, s'agissant des noms de lieux situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son territoire.

La Commission s'est réunie à 22 reprises, pour 5 réunions et 17 réunions correspondantes. Des informations concernant les activités en lien avec la Commission sont publiées sur sa page Web<sup>1</sup>.

La Commission s'est principalement employée à préparer des décisions sur l'exactitude et le caractère approprié de noms de rues et d'agglomérations nouveaux ou modifiés, conformément à la loi portant désignation des espaces géographiques et relative à la dénomination et à la signalisation des agglomérations, des rues et des bâtiments. La décision de la Commission doit être appliquée par les municipalités qui sont chargées de proclamer les nouveaux noms et noms modifiés. La Commission s'est prononcée sur 20 noms de rues en 2017, 13 en 2018 et 2 en 2019 à ce jour.

La Slovénie compte deux minorités nationales, une hongroise et l'autre italienne. La Constitution slovène reconnaît le hongrois et l'italien comme langues officielles dans les territoires pluriethniques. La normalisation des noms hongrois et italiens en Slovénie ne s'applique qu'aux noms des agglomérations. D'autres noms non normalisés introduisent des erreurs importantes sur les cartes et dans les bases de

---

\* GEGN.2/2019/1.

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2019/50/CRP.50) a été établi par la Commission pour la normalisation des noms géographiques de Slovénie. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : [https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st\\_session\\_UNGEGN.html](https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html).

<sup>1</sup> [http://www.gu.gov.si/en/delovnapodrocja\\_gu/projekti\\_gu/slovene\\_governmental\\_commission\\_for\\_the\\_standardisation\\_of\\_geographical\\_names/#c17314](http://www.gu.gov.si/en/delovnapodrocja_gu/projekti_gu/slovene_governmental_commission_for_the_standardisation_of_geographical_names/#c17314).



données. Depuis 2014, des mesures sont prises pour normaliser tous les noms géographiques hongrois et italiens à l'échelle de 1:25 000. Des listes de noms hongrois et italiens ont été préparées par les populations nationales respectives, avec la participation de l'autorité slovène chargée de la topographie et de la cartographie et de la Commission slovène pour la normalisation des noms géographiques. La liste de noms italiens est presque terminée, seuls quelques noms demeurent incomplets. La liste hongroise en revanche demande encore beaucoup de travail, en raison d'incertitudes entourant plus de la moitié des noms figurant sur la liste. L'initiative de compléter les deux listes incombe aux populations nationales.

Les noms géographiques (normalisés ou pas) sont conservés dans le registre des noms géographiques qui est géré par l'autorité chargée de la topographie et de la cartographie. Cette dernière participe activement au Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

La Slovénie participe aux activités du Groupe de travail sur les exonymes du Groupe d'experts notamment par l'intermédiaire de l'Institut de géographie Anton Melik, dont les chercheurs publient régulièrement des articles sur la question dans des revues slovènes et étrangères.

Les noms de pays sont parmi les rares noms géographiques étrangers à être normalisés en slovène (198 États indépendants et 51 territoires non autonomes). La normalisation se poursuivra en février 2019 avec l'inclusion de nouveaux noms de pays, comme l'Eswatini.

---